

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 20 juin 2022

N° CP-2022-6-5-1

N° applicatif 3872

5^{ème} Commission

Commission Jeunesse, sport, réussite éducative et bilinguisme

Service instructeur

Service jeunesse

Service consulté

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS AGISSANT EN FAVEUR DES JEUNES ALSACIENS

Résumé : L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Haut-Rhin (UDSP 68) fédère tous les membres des Services d'incendie et de secours sur le territoire haut-rhinois et œuvre à la formation technique, pratique et sportive des Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Ad Honores - Réseau Alsace est l'association des officiers de la Réserve citoyenne de la Gendarmerie en Alsace. Elle propose un cycle de formation sur les métiers de la sécurité en partenariat avec l'Education Nationale, pour accompagner les jeunes qui souhaitent faire carrière dans la Gendarmerie Nationale.

Il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement à chacune de ces deux associations, pour un montant total de 9 000 €.

PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU HAUT-RHIN

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Haut-Rhin (UDSP 68) est l'organisme associatif qui fédère tous les membres des Services d'incendie et de secours sur le territoire haut-rhinois : sapeurs-pompiers actifs, anciens, Jeunes Sapeurs-Pompiers, personnels administratifs, techniques et spécialisés. Elle regroupe les 370 amicales des sapeurs-pompiers situées dans le Haut-Rhin.

Ses actions s'articulent autour de la défense des intérêts des sapeurs-pompiers, soit 7 000 femmes et hommes, et de la promotion du métier de sapeur-pompier et de ses valeurs, à l'occasion notamment de grandes manifestations sportives.

Il vous est proposé de soutenir plus particulièrement son action auprès des Jeunes Sapeurs-Pompiers du territoire haut-rhinois qui, en 2021, ont recensé dans leurs rangs pas moins de 1 177 jeunes, encadrés par 400 moniteurs.

L'UDSP 68 subvient à de nombreuses dépenses pour la formation technique, pratique et sportive des Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Elle prend en charge les dépenses inhérentes à la pratique sportive obligatoire, les acquisitions de matériels spécifiques d'instruction, la formation des éducateurs, les frais afférents à la tenue des stages en vue de l'obtention du Brevet de Cadet, les dépenses liées à la participation au concours de manœuvre et aux épreuves du Comité Technique International du Feu, ainsi que les frais occasionnés par les réunions de jurys.

Il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 7 000 € à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Haut-Rhin pour la formation technique, pratique et sportive des Jeunes Sapeurs-Pompiers, au titre de l'année 2022.

PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION AD HONORES – RESEAU ALSACE

Ad Honores - Réseau Alsace est l'association des officiers de la réserve citoyenne de la gendarmerie en Alsace. Elle organise annuellement un Forum sur les cybermenaces, un forum emploi et reconversion pour le personnel de la gendarmerie et de l'armée qui souhaite évoluer vers d'autres métiers. Par ailleurs, elle propose un cycle de formation sur les métiers de la sécurité pour accompagner les jeunes qui souhaitent faire carrière dans la gendarmerie nationale.

Ce dispositif dit des « cadettes et cadets de la gendarmerie », est déployé depuis 2002, dans différentes régions de France. L'Alsace s'est lancée dans cette démarche en 2020, avec la création de deux sections, l'une dans le lycée Emile Mathis de Schiltigheim et l'autre au lycée Charles de Gaulle de Pulversheim, dans le cadre d'un partenariat avec l'éducation nationale.

Ce projet vise à promouvoir le sens civique de jeunes garçons et filles âgés de 16 à 21 ans, à développer leur esprit citoyen au travers de projets collectifs dans le domaine de l'environnement, des activités sportives, de la solidarité, du respect des différences et de l'ouverture aux autres. Enfin, il contribue à renforcer le lien armée-nation et à faire découvrir à ce jeune public la Gendarmerie Nationale et les possibilités de recrutement qu'elle offre.

Il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 2 000 € à l'association Ad Honores Réseau Alsace pour la mise en place du dispositif des cadettes et cadets de la gendarmerie, au titre de l'année 2022.

Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission Jeunesse, sport, réussite éducative et bilinguisme du 10 juin 2022.

Au vu de ce qui précède, il est proposé :

- d'attribuer des subventions de fonctionnement à des associations agissant en faveur des jeunes Alsaciens, pour un montant total de 9 000 €, selon le détail figurant en annexe 1 jointe au présent rapport.

Il est précisé que chacune de ces subventions fera l'objet d'un versement unique.

Les crédits concernés seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante :

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	NATANA	Montant
P207	O002	P207E01	T50	(1091) 65-65748-338	9 000 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY